

## BOURSES SCOLAIRES ANNEE 2012/2013 (Renouvellement)

### Documents, rédigés en Français, à joindre au dossier

Si votre situation matérielle le justifie à nouveau, vous êtes invité à compléter le dossier qui vous a été remis pour tous vos enfants.

Rappel : **tous les documents en arabe doivent OBLIGATOIREMENT être traduits en français**

#### Familles installées au Liban

- ⇒ Une lettre rédigée sur papier libre, mentionnant vos coordonnées (noms, adresse complète, profession, numéro de téléphone personnel, professionnel, cellulaire) et exposant les raisons du renouvellement de la demande de bourse
  - ⇒ Une copie des bulletins de salaire (**janvier 2011 à décembre 2011**) du père et de la mère ou éventuellement copie de l'avis de paiement des allocations Assedic
  - ⇒ Une attestation signée et certifiée par l'employeur indiquant :
    - le montant de tous les revenus annuels bruts et nets perçus pour l'année **2011** (y compris bonus, primes, 13ème mois, transport, cotisations sociales, allocations familiales...)
    - le montant de l'aide à la scolarité versée pour chaque enfant
  - ⇒ Pour les professions libérales un avis d'imposition sur les bénéficiaires et montant du chiffre d'affaires faisant ressortir le bénéfice net et **le compte de résultat de l'exercice fiscale** (document établi par un comptable agréé) des années **2011 et 2012**
  - ⇒ Si les parents ont résidé en France en 2011 ou si l'un des parents continue d'y résider, copie de l'avis de paiement des allocations familiales et allocations logement perçues **en 2011 et 2012**, ou attestation de la CAF de la non-perception d'allocations familiales
  - ⇒ Une copie du contrat de location ou titre(s) de propriété d'appartement, de maison ou de terrain au Liban, en France et dans tout autre pays
  - ⇒ Une copie des relevés de tous les comptes (bancaires, épargne, etc..) ouverts au Liban, en France ou ailleurs (trois derniers mois). Si certains de ces comptes ont été clôturés, joindre les trois derniers relevés
  - ⇒ Une copie du dernier certificat d'imposition foncière et sur le revenu le cas échéant (ou de non imposition)
  - ⇒ Une copie de la carte grise du ou des véhicules possédés
  - ⇒ Une copie de la carte d'immatriculation consulaire en cours de validité
- 
- ⇒ Justificatifs de l'inscription de votre enfant au transport scolaire ou à un transport individuel (autre que les parents)

**L'original de chaque copie demandée doit être présenté.**

☞ **Toute déclaration frauduleuse entraînera le rejet immédiat du dossier.**

☞ **Toute demande incomplète sera automatiquement classée sans suite.**

☞ **Ces bourses étant attribuées sur critères sociaux, une enquête sociale est susceptible d'être diligentée.**

**Retour impératif du dossier complet au Consulat Général de France :**

**au plus tard le 24 février 2012.**